

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SEANCE DU 20 MARS 2018**

N°: 34/18

**Objet : ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS SALONAI**

L'an deux mil dix-huit et le vingt du mois de mars
à 18 heures 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU
RHONE
ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

**METROPOLE AIX-MARSEILLE -
PROVENCE**

CONSEIL DE TERRITOIRE
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare-
les-Oliviers, Lamanon, Lançon
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

**Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex**

**Secrétaire de séance :
David YTIER**

Date publication/affichage :

29 MARS 2018

Le Conseil de Territoire des communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux et Vernègues, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances : 281 boulevard Maréchal Foch à Salon de Provence, sur la convocation en date du 14 mars 2018 adressée par Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire et Président de séance.

Etaient présents à cette Assemblée :

Serge ANDREONI, Patrick APPARICIO, André BERTERO, Marylène BONFILLON, Monique BUNTZ, Jean-Claude CADIOU, Pierre CHOUZY, Chantal CLISSON, Claude CORTESI, Evelyne DE FILIPPO, Jean-Claude FABRE, Françoise FERNANDEZ, Bérangère GAUTHIER, Rita GIACOBETTI, Philippe GINOUX, Alexandra GOMEZ, Philippe GRANGE, Olivier GUIROU, Denis HOARAU, Nicolas ISNARD, Lionel JEAN, Didier KHELFA, Richard LEROI, Stéphane LE RUDULIER, Valérie MILLANCOURT AUDIBERT, Michel MILLE, Laurence MONET, Joseph PALMITESSA, Henri PONS, Sandrine POZZI, Sandrine PRAT, Michel ROUX, Marie-France SOURD, Mourad YAHIAITNI, David YTIER.

Avaient donné pouvoir :

Patrick ALVISI donne pouvoir à Michel ROUX, Christophe AMALRIC donne pouvoir à Stéphane LE RUDULIER, Catherine BRICOUT donne pouvoir à Didier KHELFA, Joëlle BURESI donne pouvoir à Serge ANDREONI, Catherine CASORLA donne pouvoir à Pierre CHOUZY, Auguste COLOMB donne pouvoir à Philippe GINOUX, Carole CORREIA D'ALMEIDA donne pouvoir à Lionel JEAN, Olivier DENIS donne pouvoir à Jean-Claude CADIOU, Gérard FRISONI donne pouvoir à Rita GIACOBETTI, Hélène GENTE-CEAGLIO donne pouvoir à Philippe GRANGE, Jean-Pierre GUILLAUME donne pouvoir à Valérie MILLANCOURT-AUDIBERT, Patricia HEYRAUD donne pouvoir à Michel MILLE, Brice LE ROUX donne pouvoir à Jean-Claude FABRE, Jean-Pierre MAGGI donne pouvoir à Joseph PALMITESSA, Pascal MONTECOT donne pouvoir à Nicolas ISNARD, Christian RAPAUD donne pouvoir à Evelyne DE FILIPPO, Nathalie SAINT-MIHIEL donne pouvoir à David YTIER, Jean VANWYNSBERGHE donne pouvoir à Monique BUNTZ, Philippe VERAN donne pouvoir à Alexandra GOMEZ, Yves WIGT donne pouvoir à Bérangère GAUTHIER.

Etaient absents et excusés à cette Assemblée :

Éric BRUCHET, Florian BRUNEL, Dimitri FARRO, Corinne LUCCHINI, Caroline TILLIE-CHAUCHARD.

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
60	35	55

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180320-34-18-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

Vu la note Préfectorale des Bouches du Rhône n° DCLUPE/BFLI du 1^{er} avril 2016, relative aux modalités de remplacement des Conseillers Métropolitains et des Conseillers de Territoire.

Vu la délibération n°33/18 du 20 mars 2018 portant création de quatorze postes de Vice-Présidents du Conseil de Territoire.

Pour mémoire, lors de sa séance en date du 23 mars 2016, le Conseil de Territoire avait élu Monsieur Didier KHELFA 5^{ème} Vice-Président de cette assemblée.

Par délibération n° FAG 032-3546/18/CM du 15 février 2018 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Monsieur Didier KHELFA a été élu en qualité de 12^{ème} Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

En effet, aucune disposition législative ne prévoit une incompatibilité entre les fonctions de Vice-Président de la Métropole et de Vice-Président du Conseil de Territoire. Cependant, et afin d'assurer une plus grande efficacité de l'action publique, il y a lieu de procéder, en remplacement, à l'élection au poste de 5^{ème} Vice-Président.
Les autres Vice-Présidents conservent donc leur rang.

Le Président rappelle que les conditions et le déroulement de l'élection au poste de Vice-Président sont régis par le Code Général des Collectivités Territoriales (et notamment ses articles L 5211-2 L 2122-4, L 2122-7 et suivants).

L'élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Ce mode de scrutin, individuel, exclut toute obligation de parité.

Après un appel à candidatures, Monsieur le Président invite le Conseil de Territoire à procéder à l'élection du 5^{ème} Vice-Président selon les modalités précitées.

Monsieur David YTIER présente sa candidature.

Il est ensuite procédé à l'élection. Chaque Conseiller à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir a déposé dans l'urne une enveloppe.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1^{er} tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas participé au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

Monsieur David YTIER a obtenu 54 (cinquante-quatre) voix et a ainsi réuni la majorité absolue des suffrages.

En conséquence, le Conseil de Territoire d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon- Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues :

- DECLARE que Monsieur David YTIER est élu 5^{ème} Vice-Président du Conseil de Territoire du Pays Salonais et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en ce cas le délai de recours contentieux.



Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180320-34-18-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

DÉPARTEMENT
des Bouches du
Rhône

METROPOLE AIX – MARSEILLE – PROVENCE Conseil de Territoire

ARRONDISSEMENT
De Marseille

COMMUNES d'ALLEINS – AURONS – BERRE L'ETANG – CHARLEVAL –
EYGUIERES – LA BARBEN – LA FARE-LES-OLIVIERS – LAMANON – LANCON –
PROVENCE – MALLEMORT – PELISSANNE – ROGNAC – SAINT CHAMAS –
SALON-DE-PROVENCE – SENAS – VELAUX – VERNEGUES

Etablissement de
+ de 100 000
habitants

Effectif légal du
Conseil de Territoire

62

TABLEAU DU CONSEIL DE TERRITOIRE (art. L. 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT)

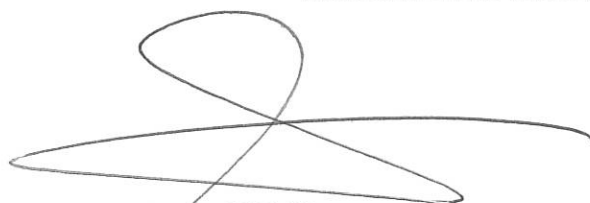
L'ordre du tableau détermine le rang des membres du Conseil de Territoire. Après le Président, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les Vice-Présidents puis les Conseillers de Territoire.

N° D'ORDRE et FONCTION (1)	QUALITE (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus (en chiffres)
P	M.	ISNARD Nicolas	06-10-1970	23/03/2016	54
1 ^{er} VP	M.	ANDREONI Serge	15/03/1940	23/03/2016	54
2 ^{ème} VP	M.	LE RUDULIER Stéphane	09/12/1973	23/03/2016	50
3 ^{ème} VP	Mme	MONET Laurence	21/10/1968	23/03/2016	45
4 ^{ème} VP	M.	MILLE Michel	26/10/1955	23/03/2016	50
5 ^{ème} VP	M.	YTIER David	05/10/1990	20/03/2018	54
6 ^{ème} VP	M.	GUIROU Olivier	28/03/1957	23/03/2016	57
7 ^{ème} VP	M.	GINOUX Philippe	07/12/1970	23/03/2016	54
8 ^{ème} VP	Mme	GENTE-CEAGLIO Hélène	22/01/1955	23/03/2016	54
9 ^{ème} VP	M.	WIGT Yves	17/01/1952	23/03/2016	56
10 ^{ème} VP	M.	GRANGE Philippe	06/08/1963	23/03/2016	55
11 ^{ème} VP	M.	COLOMB Auguste	27/11/1951	10/10/2016	54
12 ^{ème} VP	M.	APPARICIO Patrick	28/12/1955	23/03/2016	58
13 ^{ème} VP	M.	BERTERO André	09/01/1953	23/03/2016	57
14 ^{ème} VP	M.	ALVISI Patrick	13/06/1963	23/03/2016	45
CT	M.	FRISONI Gérard	20/09/1939		
CT	M.	RAPAUD Christian	02/01/1941		
CT	M.	CHOUZY Pierre	04/01/1942		
CT	M.	MAGGI Jean-Pierre	27/04/1944		
CT	M.	LEROI Richard	20/06/1944		
CT	M.	GUILLAUME Jean-Pierre	19/11/1946		
CT	M.	FABRE Jean-Claude	21/05/1947		
CT	Mme	GIACOBETTI Rita	02/07/1947		
CT	M.	PALMITESSA Joseph	24/10/1948		
CT	Mme	FERNANDEZ Françoise	12/11/1948		
CT	Mme	SOURD Marie-France	17/04/1952		
CT	M.	CADIOU Jean-Claude	10/08/1952		
CT	Mme	CLISSON Chantal	22/12/1952		
CT	Mme	DE FILIPPO Evelyne	14/04/1954		

¹ Préciser : Président - P, Vice Président – VP (indiquer le numéro d'ordre du Vice Président) ou Conseiller de Territoire CT

N° D'ORDRE et FONCTION (1)	QUALITE (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus (en chiffres)
CT	Mme	BUNTZ Monique	09/04/1956		
CT	M.	PONS Henri	26/03/1957		
CT	Mme	BRICOUT Catherine	18/11/1957		
CT	M.	HOARAU Denis	18/05/1959		
CT	M.	MONTECOT Pascal	08/05/1960		
CT	Mme	BONFILLON Marylène	12/06/1960		
CT	M.	ROUX Michel	28/03/1961		
CT	M.	AMALRIC Christophe	30/10/1961		
CT	Mme	LUCCHINI Corinne	12/07/1962		
CT	M.	BRUCHET Eric	12/06/1963		
CT	M.	CORTESI Claude	17/07/1963		
CT	Mme	BURESI Joëlle	31/12/1963		
CT	Mme	HEYRAUD Patricia	22/01/1964		
CT	Mme	CASORLA Catherine	28/02/1964		
CT	M.	VERAN Philippe	16/10/1965		
CT	M.	VANWYNSBERGHE Jean	22/05/1966		
CT	Mme	TILLIE-CHAUCHARD Caroline	01/06/1966		
CT	M.	DENIS Olivier	18/04/1967		
CT	Mme	SAINT-MIHIEL Nathalie	13/06/1967		
CT	Mme	MILLANCOURT-AUDIBERT Valérie	02/07/1970		
CT	Mme	PRAT Sandrine	18/04/1972		
CT	Mme	POZZI Sandrine	23/01/1973		
CT	M.	JEAN Lionel	05/06/1973		
CT	Mme	CORREIA D'ALMEIDA Carole	03/03/1975		
CT	Mme	GAUTHIER Bérengère	02/07/1975		
CT	M.	FARRO Dimitri	03/09/1975		
CT	M.	LE ROUX Brice	15/10/1977		
CT	M.	YAHIAI Mourad	26/09/1978		
CT	Mme	GOMEZ Alexandra	29/05/1990		
CT	M.	BRUNEL Florian	05/05/1992		
CT	M.	KHELFA Didier	26/01/1971		
CT		VACANT			
CT		VACANT			

Certifié par le Président,
A SALON DE PROVENCE, le 20 mars 2018



Nicolas ISNARD
Président du Conseil de Territoire

Original reçu en
Préfecture de Marseille
Le 29 MARS 2018